

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index
- Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

Mme S St Onge,
337, rue Sherbrooke,

LE
MESSAGER
DE



SAINTE ANNE
DE LA

POINTE AU PERE
RIMOUSKI

DECLARATION

Soumis aux décisions de la Sainte Eglise, et conformément au décret d'Urbain VIII, nous ne prétendons en aucune manière déterminer le véritable caractère des faits rapportés dans le *Messenger de Sainte Anne*, ni prévenir le jugement de l'autorité apostolique lorsque nous accordons à quelque personnage le titre de saint.

LE MESSAGER DE SAINTE ANNE paraît à la fin de chaque mois, par livraison de 24 pages, in-8, formant à la fin de l'année un beau volume de plus de deux cents pages.

Priz d'abonnement : 35 centins pour le Canada et les Etats-Unis, 2 fr. 50 pour la France et les autres pays de l'Union postale.

L'abonnement part du 1er de chaque mois, et se paie d'avance.

LE MESSAGER

DE

SAINTE ANNE

DE LA POINTE-AU-PÈRE

Rédaction : RÉV. M. J. R. ROY.

Administration : RÉV. M. R. PH. SYLVAIN.

Adresse : Rimouski, P. Q., Canada.

LE MESSAGER

DE

SAINTE ANNE

BULLETIN MENSUEL DU PÈLERINAGE DE

SAINTE-ANNE DE LA POINTE-AU-PÈRE

PUBLIÉ AVEC L'APPROBATION DE SA GRANDEUR MGR
L'ÉVÊQUE DE RIMOUSKI.

SOMMAIRE : Miracles de Ste Anne, 161.—Jubilé épiscopal de
Léon XIII, 163.—Les petits sabots de Noël, 166.—Une lettre
à la T. Ste Vierge, 171.—Bulletin, 173.—Action de grâces,
176—Recommandations, 178—Dons, 180—Remerciements,
180.

MIRACLES DE SAINTE-ANNE

Au cours d'une lettre adressée à l'*Univers* de Paris, Mgr Bernard O'Reilly, Protonotaire Apostolique, demeurant à New-York, raconte les événements accomplis à l'occasion du séjour de quelques semaines de l'insigne relique de sainte Anne, au mois de mai dernier, dans la petite église canadienne-française de St-Jean-Baptiste, en cette même ville de New-York, et il s'exprime comme suit :

..... Mgr Calixte Marquis, protonotaire apostolique, mon cher compagnon de classe et mon ami depuis plus

de soixante ans, arriva à New York le premier de mai dernier, et descendit chez M. l'abbé Tétréau, curé de l'église canadienne-française de St-Jean-Baptiste. Il nût savoir à M. Tétréau, son ancien paroissien au Canada, qu'il rapportait avec lui de Rome une relique insigne de sainte Anne, qu'il avait obtenue sur la demande instante de Sa Sainteté, et qu'il avait lui-même détachée du bras de la bonne sainte Anne que l'on conserve au monastère bénédictin de Saint-Paul hors les murs à Rome.

Comme Mgr Marquis devait partir pour Québec le lendemain même de son arrivée, on le supplia d'exposer la sainte relique à vêpres ce jour-là même. La nouvelle s'en répandit aussitôt dans la paroisse et les environs. A vêpres la petite église fut comble. A la fin de l'office, tout le monde voulut vénérer la relique. Un jeune homme de vingt et quelques années, épileptique invétéré, s'approcha de l'autel avec son père, et tomba en convulsions effrayantes sur les gradins mêmes du sanctuaire. Il fallut quatre hommes pour le retenir. Tout le monde fut épouvanté. Mais aussitôt que le prêtre lui eut touché la poitrine avec la relique, convulsions et cris cessèrent. C'était une scène comme on en lit dans les évangiles. On se sentit en présence de Jésus-Christ ; et la même sensation de crainte et d'adoration dont parlent les évangélistes s'empara de tous ceux qui étaient dans l'église.

La foule s'écoula silencieuse après avoir vénéré avec un sentiment de foi vive ce fragment du bras qui avait tant de fois tenu et caressé la mère du Verbe incarné.

Le lendemain, dès le point du jour, les portes de l'église St-Jean-Baptiste se trouvaient assiégées par une foule compacte, et cette foule augmentait à chaque heure jusqu'à vers 11 heures du soir. Mgr Marquis dut ajourner

son départ. On parlait de guérisons miraculeuses en grand nombre, et l'on accourait des fanbourgés de la grande ville et de toutes les villes circonvoisines. Mgr Farley, vicaire général de Mgr Corrigan, autorisa l'exposition de la sainte relique, et durant les trois semaines qui s'écoulèrent jusqu'au 21 mai, on calcule que pas moins de 250,000 à 300,000 personnes vénérèrent le précieux fragment du bras de la bonne sainte Anne.

Le *New York Herald*, qui fut le premier à parler de la relique, consacra trois colonnes en texte serré à son authenticité, disant à ses lecteurs comment Mgr Marquis l'avait obtenue. Il citait tout au long la lettre adressée par ordre du Pape à l'abbé de Saint-Paul, ainsi que le diplôme de celui-ci attestant l'authenticité du fragment donné à Mgr Marquis. Rien ne pouvait être plus respectueux que le ton du journal new-yorkais. Dès ce moment tous les journaux du pays entretenirent, matin et soir, leurs lecteurs des scènes émouvantes et des guérisons extraordinaires qui avaient lieu à l'église Saint-Jean-Baptiste. On venait de presque tous les Etats de la Grande République, on deçà des Montagnes Rocheuses. On se préparait à venir même des bords de l'Océan Pacifique, et l'on écrivait à Mgr Marquis, le suppliant de différer son départ. Mais ses supérieurs le pressaient vivement de revenir. Il fallut bien obéir.

(A suivre.)

Le Jubilé épiscopal de Sainteté Léon XIII

Le 10 février prochain sera le 50ième anniversaire de la consécration épiscopale de notre grand et Saint Pon-

tife Léon XIII. Cinquante ans employés aux plus hautes œuvres de la gloire de Dieu et du salut des âmes, quelle couronne ?

A cette occasion, Rome, la ville sainte, la ville éternelle, sera témoin de fêtes grandioses et bien touchantes. Les vrais fidèles de tous les pays vont s'y associer, de toutes les parties du monde vont arriver au Saint-Père les hommages, les souhaits et les prières de ses enfants.

Dans ces accents de joie des enfants de l'église, il y aura des larmes, car le Saint Père est sous les coups de l'épreuve, prisonnier qu'il est de ses ennemis. Ce jubilé ne sera-t-il pas un motif d'espérance et l'assurance d'un jour meilleur ?

*
* *

Il serait superflu d'inviter nos abonnés à prier pour le Souverain Pontife en cette circonstance solennelle. Pour Léon XIII, pour le Pape, pour le Saint-Père, tous les cœurs battent à l'unisson ! A lui le respect ! pour lui les vœux et les prières des chrétiens !

Pourquoi ? . . . Le Pape est le remplaçant de Jésus sur la terre. A lui la charge d'instruire les fidèles, de les diriger et de les juger. A lui de continuer l'œuvre visible de Jésus-Christ au milieu des hommes et d'établir son règne par tout l'univers.

Le Pape c'est l'homme revêtu de la dignité la plus sublime et la plus grande en ce monde ; c'est l'héritier du Chef des Apôtres. Il est la première puissance du monde, l'autorité la plus haute qui se puisse concevoir. Il tient en ses mains les clefs du royaume de Jésus-Christ, les clefs de l'Eglise, les clefs du ciel.

Le Pape est aussi le Pasteur du troupeau de Jésus-Christ, chargé de lui donner de bons et sains pâturages. Jésus le Bon Pasteur par excellence, le Premier, avant de monter au ciel, a remis à Pierre sa houlette, lui confiant le soin de ses agneaux et de ses brebis. Cette houlette bénie est maintenant entre les mains habiles et vigilantes du grand Léon XIII.

Le Pape, c'est encore *Notre Saint Père* ! nom aimable et si aimé de tous les catholiques. Et ainsi il nourrit nos âmes de la sainte et céleste doctrine qui fait vivre pour Jésus et nous fait cheminer sans crainte d'errer dans la voie du ciel ; il envoie les prêtres à la recherche et au secours de l'âme de ses enfants ; il dirige les canaux de la grâce, les sacrements, vers nos âmes pour les régénérer, les sanctifier, les élever jusqu'à Dieu.

Puissent le concert unanime de prières et de louanges à Dieu, les prostations de dévouement et d'amour au Très Saint Père, lesquels s'élèveront de tous les cœurs chrétiens en ce mémorable et joyeux anniversaire, toucher le Dieu de toutes miséricordes, consoler Notre Père des amertumes dont l'abreuvent ses ennemis et être un gage de sa délivrance prochaine et du triomphe de la sainte Eglise !

* * *

Voici quelques unes des dispositions du programme suivi aux fêtes jubilaires.

Les pèlerinages nationaux qui ont lieu à Rome, à l'occasion de ce jubilé épiscopal du Saint Père, ont commencé dans la seconde moitié du mois d'octobre dernier et se termineront en avril prochain. C'est au *Cercle de Saint Pierre* qu'est confié le soin de recevoir les pèlerins à leur arrivée dans la Ville Eternelle.

Le jour de l'Épiphanie, les enfants des familles honorables de Rome ont ouvert la série des fêtes et des audiences, en déposant aux pieds du Vicaire de Jésus Christ leurs étrennes comme offrande jubilaire.

Le 19 février, jour anniversaire de la consécration épiscopale de Léon XIII, le Saint Père célébrera la sainte messe dans la basilique du Prince des Apôtres. Tous les pèlerins présents à Rome, auxquels pourront s'adjoindre tous les catholiques romains, auront la faveur d'assister à cette cérémonie.

Les 20, 21 et 22 février, la commission centrale fera célébrer un triduum d'actions de grâces à Saint-Laurent-in-Paniserna, où Léon XIII a reçu la consécration épiscopale. Pendant ces trois jours, des offices pontificaux solennels auront lieu dans la même église et des prédicateurs en renom s'y feront entendre.

La commission centrale fera donner un repas à cent pauvres vieillards, à qui elle procurera aussi des vêtements et qu'elle préparera à recevoir la sainte communion dans la dite église.

A part le jour anniversaire de sa consécration, le 19 février, le Saint Père célébrera la messe dans la basilique de Saint Pierre, toutes les fois qu'il y aura un nombre considérable de pèlerins.

LES PETITS SABOTS DE NOËL

(Suite)

C'était le 2 novembre, à la fête des morts, quand la comtesse était arrivée, un vase de fleurs à la main, disant :
" Allez porter cela sur la tombe de votre père ; moi, je vais

garder les enfants," il lui avait semblé qu'une larme avait mouillé les paupières de Jeanne, ces paupières toujours arides. Mais cette larme s'était vite séchée. " C'est pour rester seule avec mon homme, s'était-elle dit ; c'est pour l'endoctriner ; je connais son idée. "

Aujourd'hui on était à la veille de Noël . . . Noël qui dans ces provinces est la plus grande fête de l'année, la fête tant attendue des enfants ! Depuis huit jours Jeanne ne pensait à autre chose ; elle brodait avec fièvre, avec furie.

Pour celui qui la voyait, il voyait un contraste singulier entre l'activité farouche de l'ouvrière et la marche lente de l'ouvrage.

— Je n'aurai jamais fini pensait-elle. Allons, allons, ce sera un Noël comme l'an dernier.

Il faut dire qu'avant de se coucher, les deux petits enfants avaient mis leurs sabots dans l'âtre. Avec cette confiance que rien ne décourage, ils avaient passé un long temps à dresser ces sabots contre la plaque de la cheminée, les changeant de côté, se disputant pour ce qu'ils croyaient le meilleur endroit. " Le bon Jésus devait descendre d'abord par ici . . . C'était là où il poserait le premier cadeau . . . "

A un moment, comme la bise de décembre faisait grand bruit, les enfants s'étaient agenouillés, les mains jointes, les yeux fermés, la bouche ouverte comme en extase . . . Puis, n'entendant rien venir, ils s'étaient avancés pour regarder dans le tuyau de la cheminée. " Si nous attendions pour voir comment il descend ? "

La mère dévorant ses larmes, avait eu toutes les peines du monde à les faire coucher. Enfin ils étaient

montés dans leur petit lit, avaient jaté quelque temps ; on les avait entendus se disputer, faire des échanges : “ Je te prêterai ma poupée . . . Tu me prêteras ton pantin . . .

— Mais dormez donc ! disait la mère d'une voix étouffée.

— Maman, quand le petit Noël viendra, tu nous réveilleras, pas vrai ?

— Oui, oui, mais dormez d'abord.”

Maintenant, le gazouillement était éteint. Ils reposaient dans les bras l'un de l'autre ; leurs cheveux se touchaient ; leur haleine se mêlait. Tout en travaillant la mère regardait ces deux jolies têtes blondes qu'éclairait un vague sourire. Puis, son regard allait du lit au fond de l'âtre, et quand elle apercevait les deux petits sabots, l'aiguille courait plus fiévreusement que jamais.

Enfin, voilà la dernière fleur de la broderie achevée. Jeanne saisit son châle, court au magasin . . . Il est temps encore ! Dès le tournant de la rue, elle aperçoit la devanture ouverte, l'étalage éblouissant de lumière, avec les commis qui vont et viennent . . . Elle entre essoufflée et radieuse . . . On l'arrête d'un geste : il est trop tard !

Le patron est bien là, le caissier aussi, tous les employés, mais ce n'est plus l'heure où l'on reçoit l'ouvrage ; demain est grande fête ; qu'elle repasse le jour d'après.

— Cela m'aurait pourtant rendu grand service, dit Jeanne d'une voix étranglée.

Comme on est très affairée, on ne l'écoute même pas. Elle sort à pas lents, reste contre la porte, veut entrer . . . puis, reprenant machinalement sa route, s'arrête devant un bazar tout rempli de jouets.

“ Treize sous, treize sous, crie l'homme, toute la boutique à treize sous! . . . Voyez, mesdames, voyez les jolis arbres de Noël! ”

Pendant que le marchand a le dos tourné, Jeanne prend un pantin, l'examine, jette un coup d'œil à la dérobée, fait quelques pas, puis, après un instant d'hésitation fiévreuse, rejette le pantin et se met précipitamment en route. Elle fut comme épouvantée d'elle-même. Elle, Jeanne, l'honnête Jeanne, qui n'a jamais volé pour donner un morceau de pain à ses enfants, elle allait se faire voléuse pour leur apporter un jouet!

— Te voilà déjà ? dit le mari.

— Oui, me voilà.

Elle s'assied, développe son ouvrage, et dit simplement : “ trop tard. ”

En ce moment, les cloches de Noël se mettent à sonner joyeusement Matines. D'abord l'église prochaine, puis les autres . . . Tout en écoutant, l'homme a les yeux fixés dans l'âtre, Jeanne voudrait ne pas regarder ; mais elle tourne la tête malgré elle.

Les deux petits sabots sont toujours là, debout ; il semble à Jeanne qu'ils parlent, qu'ils supplient. Elle voit le réveil des enfants ; elle les voit bondissant de leur lit, courant à la cheminée, fourrant leurs petites mains jusqu'au fond des sabots, et alors, ne pouvant croire que le bon Dieu de Noël les ait oubliés, furetant dans les cendres, comme ils avaient fait l'année précédente.

Elle les voit se retournant vers leur mère : “ Dis donc, mère, il n'y a rien ! il n'y a rien : “ Est-on malheureux d'être malheureux ! ”

Elle voit cette triste journée, journée de fête pour tous ! les deux petits à la fenêtre, regardant passer les autres enfants avec leurs jouets.

Et pendant qu'elle voit tout cela, les cloches se répondent d'un bout à l'autre de la ville. " Ah ! Mon Dieu ! Mon Dieu ! s'écrie-t-elle, et dire qu'il y a des gens qui " croient à la Providence ! "

Tout à coup, on frappe à la porte. Une ombre apparaît ; c'est la comtesse. Elle entre vivement, fait un signe à Jeanne, va droit au berceau, embrasse les enfants : " Oh ! les amours ! les amours ! " dit-elle . . . Puis, ouvrant son panier, elle s'agenouille devant la cheminée : " Laissez-moi, laissez-moi faire, " Elle met un pantin dans un sabot, une poupée dans l'autre, des bombons tout autour. Et refermant vivement son sac, elle rabat son voile et dit gaiement : " Je me sauve, car il faut que j'aille " arranger mes petits sabots à moi. "

Déjà, elle, a mis la main sur le loquet de la porte, quand elle entend un cri étouffé . . . C'est Jeanne qui, après avoir regardé cette scène sans prononcer une parole, et comme sans comprendre, éclate tout à coup en sanglots et se précipite dans les bras de la comtesse. Les larmes amoncelées depuis des années, trouvant enfin une issue, coulent à flots. Mes petits, " mes pauvres petits ! " s'écrie-t-elle.

Le dimanche suivant, les enfants de Jeanne allaient à l'église avec les enfants de la comtesse.

— C'est étrange, disait le mari ; depuis six mois qu'on soutient ces gens-là, ils ne t'ont jamais montré la moindre reconnaissance ; et voilà maintenant que pour un malheureux pantin

— Eh oui, mon ami ! Tant que je leur ai payé la nourriture, ils ont cru que je venais simplement pour les empêcher de mourir de faim ; et c'est seulement le jour où je leur ai porté un polichinelle, qu'ils ont compris enfin que je les aimais."

Chers lecteurs, si nous vous racontons cette très-véridique histoire, c'est que nous voilà à la veille de Noël, et qu'il y aura ce soir bien des petits sabots de vides au fond des pauvres cheminées ! L'aumône !

En allant acheter des jouets pour vos enfants, pensez à l'histoire de Jeanne ! Et dites vous bien que tout ce que nous pourrions écrire ici même, que toutes les théories sur la question sociale ne feront pas tant pour rapprocher les classes qu'un petit pantin donné par vous à l'enfant d'un pauvre ouvrier.

UNE LETTRE A LA SAINTE VIERGÉ

(Suite)

La poitrine du vieux soldat se serra, car il avait peur de comprendre. Il demanda pourtant encore : " Que parlais-tu de soupe tout à l'heure ? Eh bien ! répondit l'enfant, c'est qu'il en faut. Avant de s'endormir maman m'avait donné le dernier morceau de pain. Et elle qu'avait-elle mangé ? Il y avait déjà deux jours qu'elle disait, " Je n'ai pas faim. " Comment as-tu fait quand tu as voulu l'éveiller ? Eh bien ! comme toujours, je l'ai embrassée. — Respirait-elle " Jean sourit, et le sourire le faisait bien beau. " Je ne sais pas, répondit-il ; est-ce qu'on ne respire pas toujours ? " Papa Bouin tourna la tête, parce que de grosses larmes lui coulaient sur les joues. Il ne répli-

qua aux questions de l'enfant, mais il lui dit d'une voix qui tremblait un peu : " Quand tu l'as embrassée, n'as-tu rien remarquer ? — Mais si . . . Elle était froide. Il fait si froid chez nous ! — Et elle grelottait, n'est-ce pas ? — Oh ! non . . . Elle était belle, belle ! Ses deux mains qui ne bougeaient pas, étaient croisées sur sa poitrine, et si blanches, sa tête était tout à la renverse, derrière le traversin presque, de sorte que, par la fente de ses yeux fermés, elle avait l'air de regarder le ciel. "

Papa Bouin pensait , " J'ai envié les riches moi qui mange bien, moi qui bois bien . . . En voilà une qui est morte de faim ! . . . de faim ! "

Il appela l'enfant qui vint ; il le mit sur ses genoux et dit bien doucement : Petiot, ta lettre est écrite, envoyée et reçue. Mène-moi chez ta mère. — Je le veux bien, mais pourquoi pleurez-vous ? demanda Jean étonné. — Je ne pleure pas, répondit le vieux soldat qui l'embrassait à l'étouffer en l'inondant de ses larmes ; est-ce que les hommes pleurent . . . C'est toi qui vas pleurer, petit Jean, pauvre chéri ! . . . Mais j'avais une mère aussi, il y a longtemps, c'est sûr ! voilà que je la revois, à travers toi, sur son lit, où elle me dit en partant : " Bouin, sois honnête homme et bon chrétien. La Vierge pendait dans la ruelle du lit, une image de deux sous qui souriait, que j'aimais et qui vient de me rentrer dans le cœur. Car j'ai été honnête homme, c'est vrai ; mais pour bon chrétien, dame . . .

Il se leva tenant toujours l'enfant dans ses bras, et le pressa contre sa poitrine en ajoutant comme s'il eut parlé à quelqu'un qu'on ne voyait pas : " Voilà, vieille mère. Voilà, sois contente. Les amis se moqueront de

moi, s'ils veulent. Où tu es, je veux aller, et je t'emmènerai le petiot, pauvre ange, qui jamais ne me quittera, parce que sa coquine de lettre, qui n'a pas même été écrite, a pourtant fait coup double : elle a donné à lui un père et à moi un cœur."

C'est tout. Le pauvre femme morte de malheur ne fut pas ressuscitée sur la terre. Qui est-elle ? je l'ignore. Quel avait été le martyre de sa vie ? Jn ne sais pas. Mais il y a quelque part dans Paris un homme jeune encore qui est " rédacteur," non point d'une échoppe comme papa Bouin. Il rédige d'éloquents choses et vous savez tous son nom. Appelons-le Jean tout court comme autrefois, papa Bouin est maintenant un vieillard heureux, toujours honnête homme, de plus bon chrétien. Il jouit de la gloire de " petiot " comme il appelle parfois son illustre fils d'adoption, et il dit ; car c'est lui qui m'a raconté cette histoire sans commencement ni fin : " Je ne sais pas quel est le facteur qui porte ces lettres-là, mais elles arrivent à leur adresse dans le ciel ! "

PAUL FÉVAL.

BULLETIN.;

ROME.—On élèvera en 1894, à Sinigaglia, dans la cathédrale et sur la place où se trouvait d'abord les fonts-baptismaux, un magnifique monument au grand Pape Pie IX. C'est là qu'il y a cent ans il fut baptisé. Ce monument, surmonté d'une colossale statue du Pape, sera érigé par souscriptions.

— Le pèlerinage anglais à Rome, pour le jubilé de

Léon XIII, partira de Londres le 14 février prochain. Il arrivera à Rome le 17 et sera de retour en Angleterre le 3 mars.

STATISTIQUES. — En 1892, à Rimouski, il y a eu 87 baptêmes, 19 mariages, 56 sépultures. — à l'Isle-Verte, 114 baptêmes, 14 mariages, 62 sépultures. — à St-Arsène, 43 baptêmes, 5 mariages, 36 sépultures. — à St-Epiphane, 65 baptêmes, 8 mariages, 20 sépultures. — à St-Moise, 45 baptêmes, 10 mariages, 18 sépultures. — à St-Simon, 31 baptêmes, 3 mariages, 13 sépultures. — à St-Mathieu, 46 baptêmes, 5 mariages, 27 sépultures.

— Le 9 janvier dernier, après une longue maladie soufferte avec une résignation et une piété bien édifiantes, s'éteignait paisiblement dans le Seigneur frère Justinien Rioux au couvent de la compagnie de Jésus, à Montréal. Ce jeune homme, qui est natif des Trois-Pistoles et le frère de M. le desservant de N.-D. de Lourdes, (Station de Ste-Flavie), avait fait un brillant cours d'étude au Séminaire de Rimouski.—R. I. P.

— Le 15 janvier dernier, en la fête du SS. Nom de Jésus, eut lieu à Ste-Flavie, une cérémonie bien belle, spécialement pour les fidèles de cette paroisse. Un jeune homme qui vit le jour parmi eux, le Rév. M. Alphonse Verreau recevait des mains de Sa Grandeur Monseigneur Blais entouré de plusieurs prêtres l'onction sacerdotale. Pour des parents chrétiens, c'est un jour de suaves émotions, de saintes joies que celui où un des leurs est élevé à la dignité de Prêtre, Prêtre de Jésus-Christ ! Pour tout fidèle, c'est un spectacle touchant qui fait raviver la foi dans les âmes. Aussi grand nombre de fidèles des paroisses environnantes étaient accourus à cette fête.

Le lendemain, le Révérend M. Verreau, dans la même église, célébrait sa première messe. La première messe ! qu'elle est célébrée avec émotions ! Avec quelle joie le bon Jésus descend dans les mains encore tout humides de l'huile sainte, dans les mains de son jeune ministre, avec quel empressement il se donne à lui pour l'embraser de son amour, pour en faire un prêtre selon son cœur !

Qu'ils sont beaux les mystères de notre sainte religion !

Que le nouvel ordonné veuille bien agréer nos meilleurs souhaits et nos plus sincères félicitations !

— Par décision de Sa Grandeur Monseigneur de St-Germain de Rimouski, le Rév. M. J. H. Langlais, vicaire à la cathédrale, a été nommé missionnaire à St-Laurent de Matapédiac, remplaçant Rév. M. Alp. Belzil, qui a obtenu la permission de passer quelques mois en Louisiane dans l'intérêt de sa santé ; Rév. M. J. B. Ruest est nommé à St-Edouard des Méchins, etc. ; Rév. M. Jos. Perron, du vicariat de Cacouna à celui de Rimouski ; Rév. M. Alp. Verreau, au vicariat de S. Modeste.

— A la demande de NN. SS. les évêques, le Saint-Père a supprimé les 3 fêtes d'obligation suivantes : l'Annonciation de la SS. Vierge, la Fête-Dieu, et la fête des SS. Apôtres Pierre et Paul, mais avec les dispositions particulières que voici : la solennité de ces fêtes est renvoyée aux dimanches ; les fidèles peuvent travailler ces 3 jours où jusque maintenant ce leur était défendu, mais ils ne sont pas exempts de l'obligation d'entendre la messe ces 3 jours. Cependant ceux qui auront de bonnes raisons pourront en être exemptés par leur confesseur ou leur pasteur.

— Le dix-sept du courant a été chanté à la cathé-

drale de Rimouski, le service anniversaire de feu Sa Grandeur Mgr Jean Langevin, ancien évêque de ce diocèse. La cathédrale était ornée de ses plus riches tentures de deuil. Sa Grandeur Mgr Blais chanta le service et présida l'absoute. Il était accompagné de M. le Grand-Vicaire Langis, comme prêtre-assistant, de M. le Chan. J. B. Blanchet, Prévost du Chapitre, comme diacre et de M. le Chan. P. J. Saucier comme sous-diacre. Un second service anniversaire fut chanté le lendemain chez les Sœurs de la charité.

ACTIONS DE GRACES.

ÉBOULEMENTS : Je viens m'acquitter envers sainte Anne d'une dette de reconnaissance en publiant ma guérison en partie obtenue, après avoir promis de m'abonner au *Messenger* et faire un pèlerinage à son sanctuaire de Beupré. Au commencement de septembre dernier, je tombai dangeureusement malade. Trois maladies graves se compliquèrent entre elles, me mirent en peu de temps dans un état désespéré. Pendant cinq semaines, j'éprouvai une faiblesse extrême et mon médecin déclara ma situation compromise. Tous ceux qui m'entouraient me pensaient perdue et n'avait aucun doute sur ma fin prochaine. Aujourd'hui je commence à marcher dans la maison avec l'espoir d'une guérison complète. Amour et reconnaissance ! *S. A. T.* — **CEDAR HALL :** Malade l'automne dernier, je me recommandai à la bonne sainte Anne et promis de publier ma guérison dans le *Messenger*. Ma bonne mère m'a exaucée et je la remercie. *Dme O. D.*

ST-OCTAVE : Dans une maladie dangereuse, j'ai de-

mandé ma guérison à la bonne sainte Anne avec la promesse de la faire publier dans le *Messageur* et de m'y abonner. Me voilà très bien. Avec une profonde reconnaissance, je m'acquitte de mes promesses. *Dme W. R.* — TAUNTON: Faveur obtenue. *Delle Bossé.* — Mde Lebrun remercie Ste Anne d'avoir guéri ses enfants. — FALL-RIVER, MASS.: J'avais promis de faire insérer la guérison d'un violent mal de tête dans le *Messageur*, si je l'obtenais. Ste Anne m'a exaucée. Qu'elle en soit mille fois bénie! *S. Côte.* — SAINT-MOÏSE: mille remerciements pour faveurs obtenues. *Dme Jos. Roy*

CHAMPLIN, MINN.: Mille actions de grâces à la bonne saint Anne, pour faveurs reçues. *Delle Generous.* — WEST-RUTLAND: Une mère de famille remercie saint Anne pour plusieurs faveurs obtenues. *Une abonnée.* — CASCADÉDIAC: Mille remerciements à la bonne Ste Anne pour faveur spéciale, ce que j'avais promis de faire publier. *Une abonnée.*

DAYTON, MASS.: Je souffrais d'un fort rhume qui ne guérissait pas. Deux médecins me soignaient en vain. J'eus recours à Ste Anne, lui promis une messe, fis deux neuvaines en son honneur. Après la deuxième neuvaine mon rhume était passé. Je remercie Ste Anne et lui demande de m'accorder encore une bonne santé pour pouvoir élever mes enfants. *Dame Severe Dechené.* — STE FÉLICITÉ: Guérie d'une maladie très grave, par l'intercession de Ste Anne, j'en veux témoigner ma profonde reconnaissance à cette bonne Mère. *Une abonnée, H. S.* — Depuis 2 ans un de mes garçons s'était livré à la boisson, avait abandonné sa femme et ses enfants. Découragée de cette conduite, j'eus recours à la Ste Vierge et à Ste Anne: je fis plusieurs neuvaines, promis de faire pu-

blier dans le *Messenger* si jo l'obtenais. Nos bonnes *Mères* ont daigné m'exaucée : depuis le mois d'Avout, mon enfant a abandonné la boisson et est revenu à sa famille. Gloire, amour et reconnaissance à nos S.S. Protectrices. *Une abonnée.*

ST-SIMON : Guéri d'une douleur que je ressentais au bras, après avoir promis de le faire inscrire dans le *Messenger*, j'ai négligé de remplir ma promesse. Et la douleur m'est revenue. Que les abonnés s'unissent à moi pour remercier ma bonne Mère. *A. Roy.* — Souffrant à la tête, aux oreilles et à la gorge, j'ai promis de faire inscrire ma guérison dans le *Messenger*. J'ai été exaucé, plusieurs autres faveurs ! Bonne sainte Anne, soyez mille fois bénie. *Philippine Desjardins.* — FALL-RIVER : Mille actions de grâces à la bonne Ste Anne pour m'avoir guérie d'un violent mal d'estomac et plusieurs autres faveurs obtenues par son intercession. *Dme C. L.*

ST-JEAN DE DIEU : Je remercie la bonne sainte Anne pour plusieurs faveurs obtenues et lui demande de me continuer ses maternelles bontés. *M. S.* — KEESEVILLE, N. Y. : Reconnaissance à sainte Anne pour guérison d'un mal de dos. Je demande le secours des prières des abonnés, pour des grâces dont j'ai besoin. *Dame H. Charrette.*

RECOMMANDATIONS.

Le jubilé de N. T. S. le Pape, Léon XIII ; les différentes œuvres diocésaines ; le Grand et le Petit Séminaire pour le succès de leurs œuvres ; 4 prêtres malades ; plusieurs jeunes gens en voyages ; 1 jeune homme qui néglige ses devoirs religieux ; 3 familles dans le désordre.

gement ; plusieurs jeunes personnes malades ; 1 supérieure de communauté religieuse ; 1 père de famille pour grâces particulières ; plusieurs personnes pour une bonne mort ; d'autres en voyage ; 2 mères et leurs enfants ; plusieurs familles pour grâces particulières ; plusieurs enfants malades ; 12 personnes pour avoir la santé ; plusieurs orphelins ; plusieurs familles aux Etats-Unis ; 1 jeune homme bien affligé ; conversion d'un père de famille ; conversion plusieurs ivrognes ; 2 mères pour plusieurs grâces ; l'union dans une famille ; 2 personnes pour bonne mort ; 6 vocations ; succès dans des entreprises ; un jeune homme dont on n'a pas de nouvelles ; plusieurs autres malades ; plusieurs grâces demandées par différentes personnes ; plusieurs intentions particulières ; 4 professeurs malades ; 5 conversions ; 1 zélatrice du *Message* ; 2 institutrices et leurs élèves ; 4 pères de familles malades ; 1 jeune fille malade ; un jeune homme désirant vivement obtenir un emploi et le succès dans son entreprise ; 1 veuve et ses enfants ; 1 affaire importante ; la paix dans une famille ; 4 examens ; 1 jeune homme aux États qui veut se marier avec sa parente, malgré ses parents affligés.

Abonnées défuntes—Zoé Vaillancourt, zélatrice, épouse de P. Desjardin, de Grand-Falls ; Alexis Guérette ; Marie Fabris, épouse de Denis Ducas, de St-Moïse ; Alphonsine Dubé, Fall-River.

— Monsieur l'abbé Martial Bisson, décédé le 9 novembre, et Monsieur l'abbé F. X. Paulin, ancien curé de Ste-Anne de Stuckeley, Sh., décédé le 28 décembre à l'Hôtel-Dieu de St-Hyacinthe, étaient membres de la Société d'une messe, *action provinciale*.

F. X. Ross, Secr. Ev. de Rim.

DONS A STE ANNE.

M. Gobeil, Ottawa, 75 cts ; Le *Messager* \$50 ; Anonyme, Fall-River \$5 ; Dame Phil. Verreau, Méchins, \$1 ; Delle D. Côté, Biddeford, 30 cts ; Dame Jos. Dubé, St-Gabriel, \$1 ; Dame Frédéric Boncher, Ste-Luce, 75 cts ; M. John Pineau, Causapsca, 25 cts ; Anonyme 25 cts ; Anonyme 35 cts ; Vve Bos. Ouellet, St-Anaclet, 50 cts ; Anonyme, Isle-Verte \$1 ; Anonyme, Bic, 20 cts ; Dame Jos. Banville, Fall-River \$1 ; Dame Quinan, Taunton, 20 cts ; Dame Sévère Deschênes, Dayton, 15 cts ; Une abonnée 12 cts ; Vve D. Lévesque, Isle-Verte, \$2 ; Capitaine Baquet, Québec, \$1 ; Dame A. Grandmaison, Nashua, \$1 ; Dame S. Morin, Dayton, \$1 ; Dame S. Côté, Fall-River, 20 cts ; Dams Ls. Côté, Dayton, 10 cts ; M. Numa Lachance pilote, St-Michel \$1 ; Une abonnée, Bic \$1 ; Une abonnée, Rimouski, 25 cts ; Dame Jos. Lavoie, Métis, 25 cts ; Anonyme, Isle-Verte, \$20 ; Delle H. Langlois, institutrice, St-Ulric, 50 cts ; Dame P. Pelletier, L'Assomption, \$1 ; Dame Dr Lapointe, Bic, 50 cts.

REMERCIEMENTS.

Monsieur le Curé de Ste-Anne de la Pointe-au-Père remercie de tout cœur toutes les personnes qui ont contribué, dans l'année 1892, au développement de l'œuvre du Pèlerinage au Sanctuaire de la Pointe-au-Père, et prie le Seigneur de les récompenser et de les combler de ses bénédictions.

AVIS.

On doit s'adresser à M. le Curé de Ste-Anne de la Pointe-au-Père pour tout ce qui concerne le pèlerinage, messes, dons, objets de piété.

AVANTAGES.

Tous ceux qui s'abonnent au *Messenger de Sainte-Anne* ont part à deux messes par semaine, qui sont dites à leur intention. Il se dit, de plus, une messe par mois pour tous les défunts que les abonnés ont l'intention de recommander. Pour avoir part à ces avantages, il faut avoir payé l'abonnement d'avance.

AVIS

HORAIRE DES OFFICES AU SANCTUAIRE.

Dimanches et fêtes l'obligation :—Grand'messe : 9½ hrs.
en hiver 9½ hrs.

Vêpres et vénération de la relique de sainte Anne : 2 hrs.

Jours ouvriers :—Dernière messe ; en été 7½ hrs. en hiver 8 hrs.

Récitation des prières à sainte Anne, avec recommandations chaque jour, le matin après la dernière messe. (40 jours d'indulgence).

TARIF.

Offrande de cierges pour être brûlés devant la relique de sainte Anne : 10 centins par cierge.

Lampe allumée devant la relique de sainte Anne : 50 centins pour une neuvaine : \$1.50 pour un mois ; \$15.00 pour une année Cette lampe est à l'huile d'olive.

Honoraires des messes : Grand'messe \$3.00. Messes-basses 50 cts. Acquittées dans le sanctuaire autant que faire se peut.

OBSERVATIONS.

Le sanctuaire est ouvert aux pèlerins tous les jours, depuis l'*Angelus* du matin jusqu'à l'*Angelus* du soir ; et on peut vénérer la relique de sainte Anne en tout temps pourvu qu'on en fasse la demande au chapelain.

Les recommandations envoyées par la poste ou autrement sont faites suivant le désir exprimé.

On est invité instamment à signaler par écrit les grâces obtenues par l'intercession de sainte Anne.

A VENDRE.

On peut se procurer au sanctuaire de Ste Anne de la Pointe-au-Père, en s'adressant au curé du lieu, les objets de piété suivants :

1^o Croix en cuivre de 7 grandeurs, prix de 5 à 25 cts. pièce ou de 40 à \$2.00 la doz.

2^o Christs en nickel de 3 grandeurs, prix 30, 35 à 45 cts. pièce ou \$3.50, \$3.80, et \$5.00 la doz

3 Chapelets de 7 espèces, prix de 5 à 20 cts. pièce ou de 50 cts à \$1.50 la doz.

4^o Cœurs en vermeille de 4 grandeurs, prix .75 cts., 85 cts \$1.00 et \$1.15 pièce.

5^o Bénitiers de 2 espèces, prix 20 et 25 cts pièce ou \$2.00 et \$2.50 la doz.

6^o Images de Ste Anne, prix de 2 à 15 cts. pièce ou de 20 cts. à \$1.50 la doz.

7^o Oratoires de Ste. Anne, prix 5 et 10 cts. ou 50 cts. et \$1.00 la doz.

8^o Médailles de Ste Anne, prix de 1 à 3 cts. ou de 10 à 30 cts. la doz.

9^o Médailles diamantines de Ste. Anne, prix 10, 15 et 20 cts. pièce, ou \$1.00, \$1.50 et \$2.00 la doz.

10^o Médaillons de Ste Anne, prix 15, 20, 30 et 40 cts. pièce, ou \$1.50, \$2.00, \$3.50 et \$4.50 la doz.

1^o Photographies de l'église et du presbytère de Ste. Anne de la Pointe-au-Père.

Extérieur et intérieur de l'église et du presbytère, 3 vues séparées.

No. 1 Grandeur de $4\frac{1}{2} \times 6\frac{1}{2}$ pcs. 30 cts. pièces ou 75 cts. les 3 ou \$2.50 la doz.

No. 2 Grandeur de $2\frac{1}{4} \times 3\frac{1}{4}$ pcs. 10 cts pièces ou 25 cts les 3, ou \$1.00 la doz.

Tous ces objets de piété ont été préparés à Paris, expressément pour notre sanctuaire, et ils sont tous à l'effigie du sanctuaire de Ste Anne de la Pointe-au-Père

REÇU LE

3 JUIL. 1973

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
DU QUÉBEC